

# SEDAN mag

*Chefs-d'œuvre!*

# ARMURES

de la collection des princes de Sedan

Du 29 novembre 2025 au 21 septembre 2026



- 3 **Brèves**
- 4 **Sedan en images**
- 6 **Événement**  
Les armures arrivent à Sedan
- 10 **Social**  
Des séniors et un pôle sénior dynamiques !  
L'ESCALE, l'épicerie solidaire
- 12 **Éducation**  
Le Plan Écoles est lancé !
- 14 **Travaux**  
Les travaux courent les rues
- 16 **Pratique**  
Zone 20, 30, 50, comment s'y retrouver ?
- 17 **Zoom sur...**  
Les cimetières de Sedan
- 18 **Sport**
  - Société mixte de tir :  
une tradition de performances
  - CSSA : des atouts pour être  
raisonnablement ambitieux
  - Drapeau vert, carton rouge :  
la passion en direct !
- 20 **Agenda**
- 22 **Nouveaux commerces**
- 23 **Libre expression**



**E**n raison de la réserve électorale, en application depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier et précédant l'élection municipale de mars 2026, j'ai souhaité ne pas m'exprimer dans le cadre de mon traditionnel édito.

*Je vous souhaite bonne lecture de ce Sedan Mag n° 162 !*

**Didier HERBILLON**

Maire de Sedan

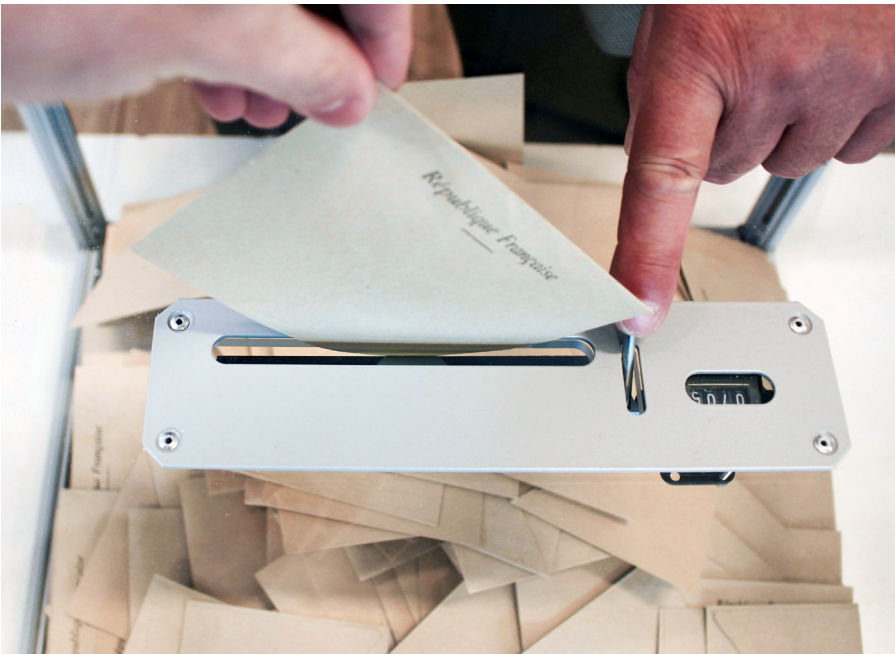
Premier Vice-Président  
de la Communauté d'Agglomération  
Ardenne Métropole

Président Sites et Cités remarquables de France

Directeur de la publication : Didier HERBILLON  
Conception : Service Reprographie - Ville de SEDAN  
Photos : Service communication - service du Patrimoine  
Ville de Sedan  
Impression : Fusion Graphic - 08000 Warcq  
Dépôt légal : Juillet 2008  
11 350 exemplaires

**Sedan** 





## Inscription sur les listes électorales

Les prochaines **élections municipales** se déroulent les **15 et 22 mars 2026**. Pour pouvoir voter, vous devez vous inscrire sur les listes électorales au plus tard le **11 février 2026**.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir plusieurs conditions :

- posséder la nationalité française,
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- avoir une attache avec la commune au titre de domicile principal, en qualité de contribuable ou en qualité de gérant de société.

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur : [service-public.fr](http://service-public.fr), mais également vous rendre en mairie, où le formulaire Cerfa n°12669 devra être renseigné et complété (disponible en mairie, mais également téléchargeable).

Plusieurs documents vous seront réclamés pour valider votre inscription :

- un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- un justificatif de domicile ou de lien avec la commune de vote (facture d'électricité, de téléphone...).

## Changement d'horaires

La Maison du Patrimoine adopte **ses horaires de basse saison d'octobre à avril**. Elle est ouverte les mercredis, samedis et le 1<sup>er</sup> dimanche du mois de 14h à 18h.

**Pendant les vacances scolaires**, les horaires d'ouverture sont du mercredi au samedi de 14h à 18h30. Notez que la Maison du Patrimoine sera fermée les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

**Renseignements : 03.24.27.84.85**

## Du mobilier urbain new-look !

Via le prestataire Philippe Védiaud Publicité, la ville de Sedan a renouvelé son parc de panneaux d'affichage avec la mise en place de six JEI (Journaux électroniques d'information – cf photo) et de cinquante panneaux "sucette" pour toujours améliorer sa communication auprès des habitants. Deux colonnes Morris ont également été installées près du Pôle Culturel et non loin du Jardin Botanique.



## La station d'épuration innove

La station d'épuration de Sedan, située sur la commune de Glaire, connaît une nouvelle jeunesse, avec la création d'une unité de valorisation du sable. Le but : nettoyer les tonnes de sable qui aboutissent chaque année au niveau de la structure, afin de pouvoir le réutiliser lors de travaux de voirie ou de chantiers variés. Ce sable provient du ruissellement, de l'érosion, du balayage des chaussées, du curage des 980 km de tuyaux enterrés, soit près de 700 tonnes/an, à l'échelle de l'agglomération.

## Hôtels gratuits

À l'occasion du Printemps des Cimetières 2025, des hôtels à insectes ont été fabriqués par les élèves des classes ULIS de l'école la Prairie et de l'IME de Glaire, et installés dans les cimetières de Torcy et de Saint-Charles. Parallèlement, les enfants de l'IME du Comité La Tour à Glaire ont décoré des bidons (disponibles aux entrées des cimetières) pour transporter l'eau et arroser les fleurs et les plantes déposées sur les tombes.





Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 s'est tenue la rentrée scolaire pour 1 144 écoliers et enseignants des écoles sedanaises. Au milieu des parents venus accompagner leur enfant, élus et responsables d'académie avaient fait, comme chaque année, le déplacement à l'école Bellevue, pour leur souhaiter une bonne rentrée.



Le stade de football Michel Charlot a fait peau neuve et dispose d'une nouvelle pelouse synthétique depuis la fin du mois d'août. Du côté de l'ancien site Émile Albeau, le nouveau terrain de football et son revêtement synthétique ont été livrés au début du mois de novembre.



Mercredi 24 septembre, « l'Aide régionale en faveur des plus démunis » basée à Vandoeuvre-lès-Nancy (54), a livré près de 2,8 tonnes de madeleines à l'épicerie solidaire l'Escale. Au total, ce sont 350 colis, soit environ 52 000 madeleines qui ont été distribuées durant le mois d'octobre par le CCAS de la ville de Sedan à la quinzaine d'associations caritatives du territoire.



# SEDAN



Mi-septembre, dans le cadre du jumelage entre Sedan et Eisenach, le maire Didier Herbillon, accompagné d'élus sedanais, s'est rendu en Allemagne pour remettre symboliquement une pierre du château fort de Sedan à son homologue Christoph Ihling. Cette pierre, accompagnée d'une plaque narrant l'histoire de l'édifice, invitera dès lors, les habitants d'Eisenach à découvrir le plus vaste château fort d'Europe !



C'est sous le soleil, que samedi 13 septembre s'est déroulée l'inauguration de la 89<sup>ème</sup> foire commerciale et agricole de Sedan. Pour couper le ruban tricolore : Didier Herbillon, maire de Sedan, Françoise Leruth, Présidente de l'UCIA- Sedan et Frédéric Leblon, Président d'Ardenne Génétique Élevage, organisateurs de cet événement sedanais incontournable. En présence de Christian

Chassaing, Préfet des Ardennes, Franck Leroy, Président de la région Grand Est et Jean-Luc Warsmann, député.

La ville de Sedan a dévoilé un nouveau parcours patrimonial autour du château fort. Un cheminement de 9 étapes et de 12 points de vue a été installé début septembre. Objectif : offrir aux habitants comme aux visiteurs, une découverte immersive du patrimoine, des paysages et de l'histoire sedanaise.



# images



C'est un moment très solennel qui s'est déroulé samedi 6 septembre en fin d'après-midi au monument aux Morts de la place Voltaire. Nombreuses étaient les personnalités venues commémorer le 81<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la Ville. Parmi elles, des enfants du conseil municipal ont déposé une gerbe.

Dans le cadre du 155<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Bazeilles-Sedan des 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 1870, le concert annuel de la prestigieuse musique des Troupes de Marine, réunissant 55 musiciens, s'est tenu le 12 septembre, salle Marcel Schmitt. Auparavant, un dépôt de gerbes s'était tenu place Voltaire, au monument des héros de la Résistance. Le lendemain, c'est le kiosque du Jardin Botanique qui accueillait les aubades musicales.



Samedi 27 septembre, la ville de Sedan a une nouvelle fois organisé l'événement incontournable de la rentrée : « L'Éco Attitude Sedan ». Une journée qui a permis, grâce à de nombreux ateliers participatifs et de stands, de s'informer, se tester, adopter les gestes simples en faveur du développement durable et de la transition écologique.



Fin août, des travaux de démoussage et de nettoyage des gouttières ont été entrepris par la Ville au niveau de la toiture de l'église Saint-Pierre de Sedan dans le quartier Frénois. Travaux d'un genre particulier, puisque réalisés par drone piloté par une société spécialisée ardennaise.

La cérémonie du 14 juillet s'est déroulée sous les meilleurs auspices en présence d'élus de la Ville et de représentants de la République. Après la minute de silence et un dépôt de gerbe devant le monument aux morts, le défilé des pompiers et de l'Harmonie municipale a fortement été applaudi par le public, mais également salué par le passage de deux avions supersoniques "Mirage" dans le ciel.



# Chefs-d'œuvre d'Armures... à Sedan !

Le temps d'un chantier aux Invalides, huit armures du Musée de l'Armée, provenant de la collection des princes de Sedan (cabinet d'armes des Bouillon-Turenne), objets prestigieux et uniques au monde, seront exposées au public du 29 novembre 2025 au 21 septembre 2026.

**Didier Herbillon :** "Le retour de ces armures, c'est un événement exceptionnel pour la ville".

**Sedan Mag :** Comment le retour de ces armures a-t-il été rendu possible ?

**Didier Herbillon :** "Jean-Luc Warsmann m'avait alerté sur le fait que des travaux allaient être engagés au Musée de l'Armée. On a profité de cette opportunité pour faire revenir ces armures à Sedan afin de pouvoir les présenter au public".

**S.M :** Pourquoi ces armures présentent-elles tant d'intérêt ?

**D.H :** "La venue de ces huit armures à Sedan est un événement exceptionnel parce que les armures des princes de Sedan figurent parmi les plus belles d'Europe. Ce ne sont pas des armures de combat, ce sont des armures d'apparat que les princes portaient lors de très grandes occasions. Deux d'entre elles, d'ailleurs, avaient été offertes par le roi de France lui-même".

**S.M :** Quel va être le coût financier pour la ville ?

**D.H :** "Le retour de ces huit armures à Sedan nous coûte 140 000 €. Cette somme comprend l'achat de vitrines qui resteront à la Ville, c'est un investissement que nous faisons, on les réutilisera, on en avait besoin de toutes façons. Il y a aussi le transport spécifique et délicat des caisses contenant les armures, les alarmes et le gardiennage. Par ailleurs, la Ville devrait être largement subventionnée par nos partenaires habituels. Ardenne Métropole, par exemple, va verser 20 000 € dans le cadre du fonds d'intervention touristique. Et la société Alfran (qui gère le château fort) prendra un certain nombre de choses à sa charge dans le cadre de sa délégation de service public".

**S.M :** Dans quelles circonstances ces armures avaient-elles quitté Sedan ?

**D.H :** "Ces armures étaient exposées auparavant dans la galerie des Antiques du

château fort. Elles ont toutes été emportées par Napoléon, qui n'était pas encore empereur, lors d'une de ses visites au château fort, et elles ont été intégrées dans les collections nationales. Ce qui me fait dire que c'est nous, contraints et forcés, qui avons prêté les armures au musée de l'Armée. Et j'espère bien les garder un peu plus longtemps. C'est la raison pour laquelle j'ai fait inscrire dans la convention qui a été signée avec le Musée de l'Armée que le prêt pourrait être prolongé".

**S.M :** Où seront-elles visibles ?

**D.H :** "Elles seront exposées dans la chapelle du château fort. **Et pendant les deux premiers jours de l'exposition, il sera possible de venir les voir gratuitement, même sans faire toute la visite du château.** Un programme a spécialement été élaboré autour de ces armures. Leur retour permettra de mettre notre ville sur le devant de la scène et d'attirer encore plus de visiteurs et de touristes". ■

# Un prêt exceptionnel entre les musées de l'Armée et du château fort !

Le Musée de l'Armée et celui du château fort de Sedan possèdent l'appellation "musée de France". Dans ce cadre, des prêts temporaires et des dépôts longs sont possibles entre musées.

Le musée municipal de Sedan expose déjà depuis 2013 deux prêts du musée de l'Armée : une armure dite "de Robert III de La Marck", harnois de joute du XVI<sup>e</sup> siècle et le casque ou armet dit "de Jeanne d'Arc" (attribution légendaire donnée au XVIII<sup>e</sup> siècle).

Le Musée de l'Armée, établissement public administratif national placé sous la tutelle du ministère des Armées, est l'un des musées les plus fréquentés de France, avec plus de 1,3 million de visiteurs par an. Au sein de l'Hôtel national des Invalides, fondé par Louis XIV, il abrite une des collections les plus riches du monde dans le domaine de l'histoire militaire.

**Voici les armures que vous allez pouvoir admirer au Musée du château fort du 29 novembre 2025 au 21 septembre 2026 :**



Armure dite « du maréchal de Fleuranges » Robert III de La Marck, duc de Bouillon, seigneur de Sedan et de Fleuranges (1536), ateliers de Greenwich (Angleterre), vers 1530, Paris, musée de l'Armée, N° d'inventaire : G46,  
© Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Émilie Cambier



Demi-armure, plastron « anime », atelier français, vers 1550, à Sedan attribution à Frédéric roi de Bohême mais sans doute un cadeau royal, Paris, musée de l'Armée, N° d'inventaire : G75  
© Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Philippe Fuzeau



Demi-armure attribué au roi de France Henri II (1547-1559), plastron « anime », atelier français, vers 1550-1560, Paris, musée de l'Armée, N° d'inventaire : 2018.0.165 ; G138  
© Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Émilie Cambier



Demi-armure dite du roi de France François II (1559-1560), atelier français, vers 1558, Paris, musée de l'Armée, N° d'inventaire : G 119  
© Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Émilie Cambier



*Demi-armure de combat à pied dit « à la barrière », atelier français, datée 1567, Paris, musée de l'Armée, N° d'inventaire : G79*

© Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Philippe Fuzeau



*Armure d'apparat dite « à Mars et à la Victoire » rattachée au roi de France Charles IX (1560-1574), atelier français, vers 1570-1575, Paris, musée de l'Armée, N° d'inventaire : G 51*

© Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Tony Querrec



*Demi-armure d'officier de gens à pied, Milan, vers 1580, à Sedan attribution à Henri de La Tour d'Auvergne, prince de Sedan et duc de Bouillon (1591-1623) et peut-être à son fils le maréchal Turenne (né à Sedan en 1611 et maréchal de France de 1643 à 1675), Paris, musée de l'Armée, N° d'inventaire : G113*

© Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Philippe Fuzeau



*Demi-armure d'officier d'infanterie à la manière du Maestro dal Castello, Milan, vers 1590, à Sedan attribution à la famille Grimaldi, Paris, musée de l'Armée, N° d'inventaire : G114*

© Paris - Musée de l'Armée, Dist. GrandPalaisRmn / Philippe Fuzeau

## Un parcours thématique inédit !

Comment découvrir l'histoire de ces objets d'art, des cabinets d'armes et de la pratique de la joute aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ? Rien de plus facile, grâce à un parcours spécifique mis en place à l'occasion de cet événement ! Osez plonger dans l'histoire du château fort, monument historique d'architecture militaire remarquable, forteresse imprenable qui a plus de 600 ans !

## Armures royales et princières

Découvrez l'histoire de la principauté sedanaise aux frontières du royaume de France.

Il vous sera présenté l'histoire singulière de cette collection en expliquant les liens privilégiés des seigneurs puis princes protestants de Sedan, ducs de Bouillon, avec la cour de France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les rois de France ayant offert comme présents leurs armures.

Véritables chefs-d'œuvre, ces armures liées à de grands personnages de manière réelle ou fantaisiste, sont des objets d'art uniques au monde témoignant d'un style et d'un savoir-faire extraordinaires.

## Le cabinet d'armes des Bouillon-Turenne

Sur les traces du cabinet d'armes des princes dans la galerie des Antiques du château (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles).

La Révolution française a dispersé les collections des cabinets d'armes français dont les plus prestigieux : le cabinet des

rois de France, celui des Montmorency-Condé à Chantilly et celui des princes de Sedan. Nous pouvons retrouver leurs traces au XIX<sup>e</sup> siècle au musée de l'Artillerie à Paris, ancêtre du musée de l'Armée.

Peu d'archives dévoilent ce fabuleux arsenal au sein du château fort. Grâce à cet événement, des recherches ont été entreprises sur l'histoire de ces objets prestigieux pour évoquer ce fameux cabinet d'armes. Une grande partie de l'arsenal du château a été transporté à Paris en 1793, puis totalement déménagé à la demande de Napoléon Bonaparte lors de sa visite à Sedan en 1803. Les inventaires étant succincts et peu détaillés, il est très difficile de déterminer les biens provenant de Sedan, sauf pour les pièces uniques.

## La pratique de la joute

Imaginez les fêtes royales et princières aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles

Tels des costumes d'apparat, ces armures étaient utilisées en représentation ou pour la joute lors des grandes fêtes royales et princières. Certaines armures sont de rares témoignages de la "grosse joute" d'origine flamande pratiquée dans les cours européennes à partir du Moyen Âge.

Ainsi au XIV<sup>e</sup> siècle, de nombreux membres de la noblesse, y compris les rois, se lancent dans la joute pour montrer leur courage, leur habileté et leurs talents. Ce combat de parade où deux cavaliers armés de lance, essaient de se désarçonner en s'élançant l'un vers

l'autre, devient un sport à hauts risques à partir du XV<sup>e</sup> siècle.

À l'occasion des noces doubles d'Elisabeth de France (fille d'Henri II) avec Philippe II d'Espagne d'une part, et de Marguerite de France (sœur d'Henri II) avec le duc de Savoie, un tournoi est organisé le 30 juin 1559, dans la rue Saint-Antoine à Paris. Au cours de la joute, le roi est grièvement blessé à l'œil, d'un coup de lance accidentel donné par le capitaine de sa garde écossaise d'élite. Malgré les soins prodigués par des chirurgiens, Henri II succombe à ses blessures dix jours après.

Tombée en désuétude à la cour de France à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, cette pratique à cheval ou à pied est restée vivace chez les princes de Sedan, ducs de Bouillon, jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Billetterie :

Exposition accessible avec le billet d'entrée au château fort. Tél.: 03 24 29 98 80 - [www.chateau-fort-sedan.fr](http://www.chateau-fort-sedan.fr)

### Horaires d'ouverture :

Janvier (hors vacances) : ouvert uniquement les week-ends de 12h à 18h.

Février, mars, octobre, novembre, décembre (hors vacances) : fermé le lundi, ouverture du mardi au dimanche de 12h à 18h.

Avril, mai, juin et septembre (hors vacances) : ouverture tous les jours de 10h à 18h.

Vacances scolaires été : ouverture tous les jours de 10h à 19h.

Vacances scolaires, jours fériés (hors été) : ouverture tous les jours de 10h à 18h. Fermé le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier.

## Les manifestations autour de l'exposition

Retrouvez le programme détaillé sur [sedan.fr](http://sedan.fr) et sur l'application mobile Ville de Sedan !

### Samedi 29 et dimanche 30 novembre 2025

Week-end d'ouverture : accès GRATUIT au château de 12h à 18h ;

- Visites guidées - Samedi et dimanche, 13h-14h-15h - Sur inscription à la Maison du Patrimoine au 03 24 27 84 85 - [patrimoine@mairie-sedan.fr](mailto:patrimoine@mairie-sedan.fr);
- Concerts au musée

Samedi 29/11 à 16h et à 17h : programme proposé dans le musée par le Conservatoire de musique et de danse de Charleville-Sedan (Ardenne Métropole).

Dimanche à partir de 16h : programme proposé par l'Harmonie municipale de Sedan, ainsi que d'autres surprises : activités pour les enfants, goodies de l'exposition...

### À partir de décembre 2025

Visite guidée et visite-atelier sur demande pour les groupes scolaires et adultes, périscolaire et du champ social. **Gratuit** pour les groupes sedanais

Renseignements :

Maison du Patrimoine - [educ.patrimoine@ville-sedan.fr](mailto:educ.patrimoine@ville-sedan.fr)

### À partir de janvier 2026

Visites guidées individuels et familles "Rendez-vous Sedan" (Ville d'Art et d'Histoire)

### Gratuit pour les Sedanais sur justificatif

Renseignements :

Maison du Patrimoine - 03 24 27 84 85 - [patrimoine@ville-sedan.fr](mailto:patrimoine@ville-sedan.fr)

- Visite guidée en compagnie de la conservatrice du musée pour les individuels, les samedis à 14h30 : 24/01/2026, 18/07/2026, 22/08/2026
- Visite thématique à 14h30 : 04/04/2026 (les décors gravés), 05/09/2026 (les cabinets d'armes)
- Visite familiale avec le livret-jeu (enfant à partir de 6 ans), les mercredis à 10h30 pendant les vacances scolaires : 19/02/2026, 15/04/2026, 26/08/2026

RDV devant le café Le Marck dans la cour du château

Inscriptions et tarifs à la Maison du Patrimoine : 03 24 27 84 85 - [patrimoine@ville-sedan.fr](mailto:patrimoine@ville-sedan.fr)

Visite possible sur demande pour les groupes adultes et scolaires

## Événements nationaux du ministère de la Culture (programme à venir)

### • 15 - 25 mars 2026

Semaine de la langue française et de la Francophonie - Manifestations gratuites sur inscription.

### • Samedi 23 mai 2026 (date à confirmer)

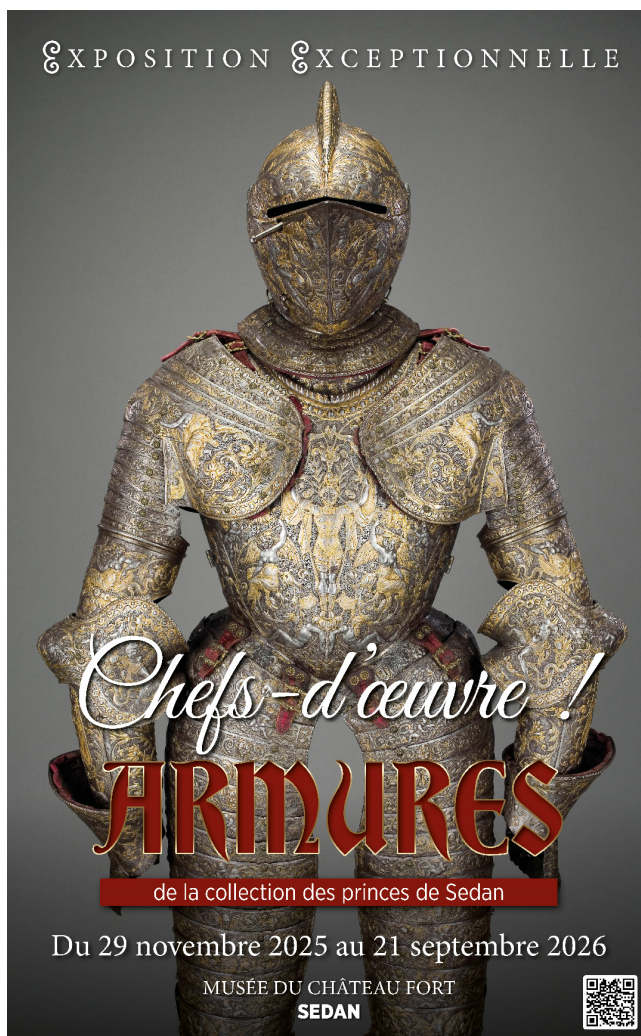
Nuit des musées - Visite libre, visite flash, concerts au musée, médiation par des élèves et d'autres surprises - Accès gratuit au château : 19h-23h.

### • 13 et 14 juin 2026 (dates à confirmer)

Journées européennes de l'Archéologie - Manifestations gratuites sur inscription - Journée pour les scolaires le 12 juin (gratuit).

### • 19 et 20 septembre 2026

Journées européennes du Patrimoine - Manifestations gratuites - Journée pour les scolaires le 18 septembre (gratuit). Accès gratuit au château : 10h-18h. ■



## Nouveau logo pour le musée de Sedan !



Musée du château fort  
**SEDAN**

Le premier musée municipal des Ardennes a été créé en 1879, il méritait donc un nouveau logo à l'occasion de cette exposition exceptionnelle !

- La typographie reprend celle des « musées de France », appellation du ministère de la Culture, le musée de Sedan appartenant au réseau professionnel de 1 200 musées soutenus par l'État.

- Le heaume stylisé s'inspire d'un dépôt du musée de l'Armée présent dans l'exposition permanente depuis 2013.

- L'exposition de ces armures est une opportunité d'enrichir le parcours permanent et semi-permanent en renouvelant régulièrement les collections et l'attractivité au sein du site du château fort.

Ce logo permettra d'être plus visible du grand public, des enseignants et des partenaires, au sein du château fort. Cet établissement municipal est une ressource culturelle pour le territoire. N'hésitez pas à contacter le service musée de la Ville de Sedan :

[musee-municipal@mairie-sedan.fr](mailto:musee-municipal@mairie-sedan.fr) et la page Facebook musée municipal de Sedan



# Des séniors et un pôle sénior dynamiques !

**Alors que le Forum séniors a connu un franc succès en début de mois, de son côté, le pôle sénior du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Sedan arbore la même dynamique en proposant un perpétuel renouvellement d'activités à destination de ses bénéficiaires.**

**V**oyages, sorties, restaurants, excursions, séances de cinéma et la liste est non exhaustive... Les 2 255 personnes âgées de plus de 60 ans inscrites au pôle séniors du CCAS n'ont pas une seconde à elles ! Ainsi cette année, selon les envies, certains ont choisi de bénéficier de séjours vacances estivaux d'une semaine à Praz-sur-Arly en Haute-Savoie ou à Trégunc dans le Finistère, un moyen d'échapper à la monotonie du quotidien ou de tout simplement agrandir leur cercle d'amis.

Exemple de tarifs 2025 : le séjour d'une semaine à Praz-sur-Arly, labellisé ANCV (chèques vacances), avec plusieurs excursions à la clé (lac d'Annecy, visite de fromagerie, balade en calèche dans Megève, etc.), transport, hébergement, restauration : 645 €. Selon les conditions de revenus, une aide de 212 € pouvait être allouée, soit le séjour à 433 € !

## Les séniors répondent présents !

*"Les futurs bénéficiaires viennent nous voir, surtout grâce au bouche-à-oreille", explique Monique Hucorne, adjointe au maire, déléguée aux solidarités, à la cohésion sociale, aux séniors et au handicap. "Près de 1 800 bénéficiaires sont allés aux séances de cinéma en 2024, les sorties sur une journée font également le plein, sans parfois aller bien loin. Par exemple, l'après-midi quinguette au jardin botanique au mois d'août dernier a été une franche réussite. Le musée Nausicaa de Boulogne-sur-Mer, la visite de la cathédrale Notre-Dame et de l'Assemblée nationale à Paris, La Cassine ou le diner spectacle dans le cabaret Coco grill à Gembloux en Belgique ont également affiché complet".*

Si au moment de la rédaction de cet article, les lieux de villégiature pour l'été 2026 ne sont pas définitivement arrêtés, nous pouvons néanmoins dévoiler qu'ils auront le parfum du littoral méditerranéen, non loin de la Camargue, mais également de l'Atlantique avec la Vendée au programme.

En décembre, pour clore cette année, c'est Bruxelles et son marché de Noël qui accueilleront les visiteurs sedanais, avant le repas du maire prévu comme à l'accoutumée le 2<sup>ème</sup> week-end de janvier. ■

## Un service de proximité à votre écoute

Le pôle sénior de la ville de Sedan est un service de proximité dédié à **tous les Sedanais âgés de plus de 60 ans. L'inscription est GRATUITE** et permet de recevoir des informations sur l'ensemble des activités et services proposés.

Outre le côté animation, le pôle sénior vous aide dans les démarches administratives, dans des montages de dossiers (aide aux personnes âgées handicapées – APAH, par exemple), en favorisant le maintien à domicile du plus grand nombre, en apportant une aide numérique précieuse à l'ère de la dématérialisation, en veillant sur les personnes les plus vulnérables en cas de grand froid ou de canicule, etc.

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - 8/10 rue de la Rochefoucauld - 03 24 27 73 63 ou 06 21 86 40 90 ou encore polesenior@mairie-sedan.fr



# Escale

De gauche à droite :  
Sylvie Vallée, bénévole, Christophe Clere, magasinier,  
et Fedora Theys, présidente d'Escale.

## La solidarité passe aussi par l'assiette

**Lancée en 2002, l'association Espace Solidarité, Conseils Alimentaires et Libre Échange (ESCALE) fournit des produits alimentaires à prix cassés aux personnes en difficulté. Et le nombre de bénéficiaires ne cesse d'augmenter.**

*"On travaille avec les centres communaux d'action sociale des 29 communes du territoire sedanais, la Croix-Rouge, le Secours Catholique et Global Axe" explique Fedora Theys, présidente de l'association Escale depuis 2018. Ce sont ces différents organismes, en effet, qui orientent les personnes en difficulté vers l'épicerie solidaire. "Les futurs bénéficiaires ont ensuite un entretien avec une assistante sociale qui prend en compte leurs ressources et qui leur remet un bon valable un mois, dont le montant varie en moyenne de 10€ à 50€", poursuit la présidente.*

Avec ce sésame, les personnes concernées peuvent venir s'approvisionner à l'épicerie solidaire qui propose fruits, légumes, viandes, conserves ou encore produits laitiers à des prix défiant toute concurrence : 50 centimes pour une demi-livre de beurre ou un kilo de légumes. Soit des tarifs en général sept fois moins chers que dans un magasin traditionnel.

### Des dons bienvenus

Tous ces produits proviennent de la Banque alimentaire, mais aussi du magasin Intermarché de Bazeilles avec lequel une convention a été signée pour une livraison journalière. *"Nous avons même une boulangerie sedanaise qui nous donne régulièrement du pain ou des viennoiseries", souligne la présidente. "Et nous avons aussi des particuliers qui nous amènent le surplus de légumes provenant de leur jardin. C'est quelque chose que j'aimerais pouvoir développer l'année prochaine en proposant d'aller nous-mêmes chercher ces denrées".* À cette aide alimentaire s'ajoutent d'autres services comme la venue d'un coiffeur une fois par mois ou des ateliers cuisine au centre social Le Lac.

### 782 familles aidées en 2024

Autre projet développé par Escale pour les mois à venir : la fourniture de petit bois de chauffage à partir d'un atelier de récupération de palettes. Subventionnée par la ville de Sedan, Ardenne Métropole et le Conseil départemental, l'association voit le nombre de bénéficiaires augmenter chaque année. En 2024, ce sont 1 687 personnes, soit 782 familles qui ont ainsi pu être accompagnées. Et 2025 confirme cette tendance à la hausse. ■

### Recherche bénévoles !

L'ESCALE emploie actuellement un salarié à temps plein et deux autres personnes, soit 2,80 équivalents temps plein. À cela s'ajoutent 25 bénévoles qui, chaque année, participent aux différentes activités de l'association. *"Mais nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles",* confie la présidente, pour qui l'aide alimentaire doit aller au-delà d'une simple distribution.

Installée au 19 C, rue Jean Jaurès, l'épicerie solidaire est ouverte lundi de 14h à 16h45, mardi de 11h à 16h45, mercredi de 9h30 à 12h45, jeudi de 14h30 à 17h15 et vendredi de 14h à 16h45. Fermée samedi et dimanche.

**Tél. 03.24.22.75.20 ou [ass.escale@wanadoo.fr](mailto:ass.escale@wanadoo.fr)**

# Un Plan Écoles,

## pour quoi faire ?

**Ce programme d'investissement de grande envergure, estimé à 30 millions d'euros sur 10 ans, est dédié à la modernisation et à l'adaptation des équipements publics scolaires pour ainsi mieux répondre aux besoins des élèves, de la communauté éducative et aux enjeux environnementaux actuels et futurs.**



### État des lieux

Si le nombre d'élèves accueilli dans les écoles publiques de la Ville est stabilisé depuis 3 ans autour de 1 150 (rentrée 2025/2026 : 1 144), sur le plan de la construction, les bâtiments scolaires pour les plus anciens datent du XIX<sup>e</sup> siècle, l'école la plus récente a été construite à la fin des années 70 et la majorité des bâtiments date des années 1950-1960. Ces derniers, souffrant d'une conception un peu dépassée, sont vieillissants, énergivores, rendant leur simple maintien en l'état onéreux. Certaines écoles ne disposent pas de restauration, ou ne sont pas un pôle complet, les sites maternelle/élémentaire sont séparés, complexifiant la vie des familles.

Ces différents éléments de contexte ont conduit la ville de Sedan à faire de la redéfinition de l'offre scolaire un des projets les plus importants de la décennie. Cette mission a permis d'aboutir à l'élaboration du **"Plan Écoles"**, délibéré par le Conseil Municipal et adopté à l'unanimité à la fin de l'année 2023.

### Les orientations du Plan Écoles

Dans le cadre de ce plan, la ville est décomposée en 6 quartiers cohérents (Frénois, Torcy-Cités, Torcy-Centre, le quartier du Lac, les hauteurs

et le centre-ville), qui doivent chacun être dotés d'une école répondant à ces critères :

- **"Pas moins, mais mieux d'écoles"** : une école qui apporte tous les services attendus (maternelle, élémentaire, restauration scolaire et accueil périscolaire) ;
- **Une école de proximité** : des écoles réparties de manière équilibrée sur le territoire pour assurer la vie dans les quartiers ;
- **Apporter un service de proximité aux familles** : avec des écoles accessibles à pied et des limites de quartier bien définies, le tout dans un équilibre géographique harmonieux, ce qui contribue à l'attractivité de chaque territoire ;
- **Une école du XXI<sup>e</sup> siècle** : une école moderne, proposant de bonnes qualités d'accueil et d'enseignement pour les élèves et l'équipe éducative ;
- **Une école sobre et économe** répondant aux enjeux de la transition énergétique et offrant un plus grand confort aux usagers en toute saison, tout en prenant également en compte l'évolution indispensable des cours d'écoles qui s'inscrit dans une réelle démarche environnementale et qui favorise le bien-être des enfants. ■

### Top départ pour le Plan Écoles !

**Le Plan Écoles est entré dans sa phase active avec les premiers travaux au niveau de l'école Torcy-Cités. Le point avec Aurélien Behr, conseiller municipal délégué à la gestion des écoles maternelles et élémentaires, et Christine Pequegnot, adjointe à l'enfance et à la jeunesse.**

**Sedan Mag : Où en est-on des travaux à Torcy-Cités ?**

**Aurélien Behr :** "Les travaux à l'école Torcy-Cités ont commencé au mois de juillet (voir page 13). Ils se font sur deux volets : le volet paysager, qui concerne surtout l'aménagement des cours, et le volet bâtimentaire. Le volet paysager consiste à désimperméabiliser les cours, l'objectif étant d'y créer des endroits où trouver de la fraîcheur. Pour cela, il faudra attendre que les plantations de l'automne prennent de l'ampleur. On a l'avantage d'avoir trois belles cours sur cette école, ce qui permet de varier ce que l'on y fait avec des espaces de repos, des espaces ludiques et des espaces sportifs".

**S.M : et concernant le bâtiment ?**

**A.B :** "Le volet bâtiment a également été

engagé cet été avec une isolation thermique par l'extérieur et ponctuellement par l'intérieur. On va aussi mettre en place un système de ventilation sur l'ensemble du bâtiment qui va permettre de gérer les flux d'air et de faire que la chaleur soit mieux répartie. Le plus gros des travaux sera terminé à la fin de l'année 2025".

**Christine Pequegnot :** "Il est important de préciser qu'à Torcy-Cités, les travaux se font en site occupé et que toutes les mesures sont prises pour préserver la sécurité des enfants et assurer de bonnes conditions de travail aux enseignants".

**S.M : ces opérations sont-elles menées en collaboration avec le corps enseignant ?**

**A.B :** "Oui, c'est le cas, cela prend un peu de temps mais c'est un peu la clé de voûte de

notre projet. Pour Torcy-centre, nous allons lancer prochainement une série de réunions pour expliquer ce qui va se passer à l'école Leclerc-Adam à partir de 2026 puisque là, on va devoir travailler en site inoccupé pendant 14 mois. On va se concerter avec l'inspection académique, le responsable premier degré, le conseil d'école, les parents d'élèves et les écoles concernées par l'accueil des élèves afin que tout le monde ait le même niveau d'information.

Une fois tous les travaux terminés dans les établissements scolaires du territoire, nous compterons six groupes scolaires pour une population un peu supérieure au millier d'élèves. À cette rentrée 2025, ils étaient exactement 1 144".

# Torcy-Cités à la loupe

**Les écoles Bellevue et Louise Michel ont bénéficié d'importants travaux ces dernières années (menuiseries extérieures notamment), mais elles pèchent d'un manque de confort l'été (températures élevées dans les classes). La cause : une exposition solaire inconfortable et accentuée par le manque de végétalisation.**

**L**es travaux envisagés : une réalisation couplant **réhabilitation thermique** et **amélioration du confort intérieur des bâtiments**, avec un **aménagement paysager des cours d'écoles**.

Pour ce groupe scolaire, comme pour les autres écoles impactées par les futurs travaux, l'objectif d'économie d'énergie recherché est de 40 % minimum !

## Au niveau des bâtiments

### Isolation thermique

Les travaux programmés se concentrent essentiellement sur l'isolation thermique par l'extérieur des façades et la mise en place de systèmes de ventilation, améliorant à la fois le **confort thermique** et la **qualité de l'air dans les classes** et autres locaux.

Concernant l'isolation extérieure, l'intervention s'étend sur la quasi-totalité des façades, à l'exception de quelques pignons maçonnés en moellons. Ces zones d'exception sont traitées en isolation par l'intérieur, une manière de conserver une forme d'identité historique sur le bâti.

Un enduit est ensuite appliqué sur les façades, qui de par sa teinte permettra de donner un rendu harmonieux qui marque la modernisation de l'établissement.

Dans un souci d'amélioration du confort thermique, **un brise-soleil sera déployé en prolongation des toitures**, sur les parties supérieures des façades les plus exposées.

### Ventilation

Installation d'unités de traitement d'air directement dans les salles concernées avec prise et rejet d'air en façade et mise en place de VMC dans les locaux sanitaires intérieurs.

## Au niveau des cours

Une réflexion d'ensemble a été menée pour **repenser les cours d'écoles comme des espaces vivables et accueillants** tout au long de l'année, en sortant de la logique du "tout enrobé".

Des réunions de présentation et d'échanges autour du projet de réaménagement des cours ont eu lieu avec le directeur de l'établissement, en présence du personnel enseignant, des représentants des parents d'élèves et des enfants du périscolaire.



Cette démarche va se poursuivre et se développer pour les futurs projets de cette nature, en y associant également des élèves, premiers utilisateurs des lieux.

**Les enjeux :** mettre en place des aménagements paysagers et ludiques, du mobilier offrant de multiples possibilités d'usage, des espaces de fraîcheur, une végétalisation diversifiée ou encore, une gestion des eaux de pluie plus vertueuse.

### Les actes :

- Désimperméabilisation au pied des façades (les plus exposées au soleil) et mise en place de plantes grimpantes : au total, près de 1 100 m<sup>2</sup> seront désimperméabilisés dans les trois cours ;
- Création d'îlots paysagers dans chaque cour, avec revêtements perméables de type bois ou technosols (recyclage de déchets inertes pour la construction de sols des espaces verts ;
- Apport de zones ombragées avec des plantations d'arbres ou d'éléments de type "pergolas" ;
- Aménagement d'une barrière végétale mettant à distance les enfants des clôtures ;
- Pose de mobilier permettant un apprentissage de type "école du dehors" ;
- Création de massifs de récupération des eaux pluviales, permettant de gérer cette eau par infiltration.

Les travaux ont débuté fin juillet 2025 avec les terrassements préalables aux aménagements paysagers qui permettent de visualiser concrètement le début de la transformation des cours, les plantations s'effectueront en automne/hiver. Les travaux dans les bâtiments vont s'étendre jusqu'à la fin de l'année, en priorisant les plages d'inoccupation des locaux (vacances scolaires et mercredis), et une coordination avec les occupants pour les interventions sur les façades. ■

**Montant de l'enveloppe financière allouée à l'opération : 1 400 000 € HT.**

### Plan de financement :

- **Ville de Sedan** (reste à charge) : 552 000 € HT => 39%
- **État** (Fonds Vert) : 768 000 € HT (acquis) => 55%
- **Région** (Life Biodiv'Est) : 40 000 € HT => 3%
- **Agence de l'Eau Rhin-Meuse** : 40 000 € HT => 3%

# Les travaux courent les rues !

**Un vaste programme de rénovation des voiries a été entrepris en 2025 par la collectivité. Il concerne plusieurs secteurs de la Ville.**

C'est ainsi que dès le printemps, trois rues ont bénéficié d'un tapis d'enrobé, à savoir l'allée du Château Titeux, la rue du Petit Pont et la place de l'Épine. Le boulevard Chanzy, quant à lui, a fait l'objet d'un traitement localisé sur ses parties les plus dégradées, avec une purge (évacuation de la partie dégradée) et une finition en enrobé.

Place de l'Épine, ce sont les bordures qui ont été remplacées par les services technique de la ville. Les agents sont intervenus également pour reboucher des nids de poule sur certaines ruelles ouvertes à la circulation publique, et "reprofilier" les chaussées en utilisant les déblais propres issus du rabotage.

Les prochains travaux, avec rabotage et reprise de la couche de roulement, concernent l'entrée de la rue de la Tour d'Auvergne, la rue Casal, la rue Maître (en partie), la rue de l'Épine, la promenade du fond des Buses (face au lotissement Clos de la Garenne), la rue de la Côte d'Or et l'entrée du parking de la place Notre-Dame.

L'application d'un revêtement bicouche (goudron et gravillons) est prévue au niveau de la promenade du fond des Buses (pour la partie située après le Clos de la Garenne), la rue du Chêne (en partie), le chemin de la Noé, la rue de Glairé, la rue du Calvaire, la rue Lavoisier et la rue Eugène Roy. Ces dernières opérations participent à l'entretien préventif pour prolonger la durée de vie des chaussées.

D'autres axes nécessitent une requalification plus importante. C'est le cas de l'impasse Rovigo, de sa rue et de son parking ou encore de l'aire de stationnement de la place d'Harcourt, dont la chaussée et les trottoirs seront refaits à neuf. Requalification également pour la place Marcel Boulanger, à Frénois, et pour la rue du Port.

## La rue du Port en sens unique

Place Marcel Boulanger, un cheminement piéton sécurisé sera créé, un ralentisseur sera implanté et des places de stationnement seront aménagées. La rue du Port verra quant à elle son régime de circulation modifié en sens unique depuis l'entrée du parking vers la rue de l'Hôtel Massart (la section entre le parking et le boulevard de Lattre de Tassigny restera toutefois en double sens). Les travaux dans cette rue concerneront la chaussée, qui sera refaite à neuf en enrobé. Les trottoirs de la rue et du quai de la Régente (entre le parking et le boulevard de Lattre de Tassigny) seront requalifiés, avec une circulation piétonne améliorée et une augmentation de la surface d'espaces verts faisant le lien avec le récent aménagement de la piste cyclable au Port à Charbon.

L'enveloppe allouée à ce programme de rénovation est estimée à 450 000 euros TTC.

## Une rampe d'accès pour l'église Saint-Léger

Les lieux de culte sont considérés comme des établissements recevant du public (ERP) et doivent donc être rendus accessibles à tous. C'est la raison pour laquelle, il est prévu la création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite à l'église Saint-Léger de Torcy. Elle sera installée pour permettre l'accès par le côté latéral droit de l'édifice. Il s'agira d'une structure maçonnée, enduite, avec un aménagement paysager afin de minimiser l'impact visuel.

## Voirie communale et départementale !

La grande majorité des Sedanais l'ignorent mais un certain nombre de voies de circulation, pourtant situées sur le territoire de la commune de Sedan, sont associées à la voirie départementale et relèvent donc, pour leur entretien, du Conseil départemental des Ardennes. C'est le cas, par exemple, de l'avenue Stackler, de l'avenue Philippoteaux, de l'avenue Pasteur, de l'avenue de la Marne, de l'avenue Léon Charpentier, de l'avenue Leclerc, de l'avenue Margueritte, de la route du Fond de Givonne ou du chemin de Boutry. ■

# Un club-house pour l'Olympique de Torcy !

*Le club house flambant neuf est contigu à la tribune du stade André Victoor.*

**Attendu depuis de nombreuses années par le club de football de l'Olympique de Torcy, un club-house tout confort vient d'être construit par la ville de Sedan, dans le prolongement de la buvette.**

*"Ça va nous changer la vie. On va pouvoir recevoir les gens dans de bonnes conditions, organiser des concours de belote ou bien encore retransmettre des matchs"* : Dominique Goedert, président de l'Olympique de Torcy, ne cache pas sa joie de voir ce projet de création d'un club-house enfin finalisé. Celui qui préside aux destinées de l'Olympique de Torcy, pratiquement depuis sa création, en 1977, attendait en effet avec impatience cet équipement, qui vient compléter les vestiaires et la buvette.

Cette nouvelle annexe récompense les 216 licenciés d'un club dynamique, résidants du stade André Victoor, qui évolue aujourd'hui en Régional 3 et qui compte deux équipes seniors et une équipe féminine (au palmarès impressionnant)... Sans oublier les équipes jeunes et l'équipe vétérans !

## Cinq mois de travaux

*"Nous sommes un club de quartier et la grande majorité de nos licenciés vient du quartier de Torcy-Cités", souligne Dominique Goedert, "mais nous sommes aussi un club sedanais, le deuxième après le CSSA. Le club-house qui s'étend sur 44 m<sup>2</sup> est attenant à la buvette qui était déjà*

*existante", précise Laurent Jubeaux, adjoint au maire délégué aux travaux, à la voirie et aux bâtiments municipaux "et juste à côté, nous avons également construit un petit local de rangement de 15 m<sup>2</sup> ce qui permet au club de disposer désormais d'installations fonctionnelles et confortables". ■*



*Dominique Goedert, président de l'Olympique de Torcy (à gauche) et Jamel Safsaf, trésorier, devant le club-house qui a été livré en septembre dernier.*

# Zone 50, zone 30, zone de rencontre

## Comment s'y retrouver ?

**Avant 1962, aucun seuil de vitesse n'était fixé en agglomération. À cette même date, est instaurée la limitation à 60km/h. Depuis, d'autres panneaux ont fleuri.**

### Les zones 50

En 1990, la vitesse maximale autorisée en agglomération est ramenée de 60 km/h à 50 km/h. Toutefois, cette limite peut être relevée à 70 km/h sur les sections de route où les accès des riverains et les traversées des piétons sont en nombre limité et sont protégés par des dispositifs appropriés.

### Les zones 30

Introduites en novembre 1990, les zones limitées à 30km/h sont à destination des cyclistes et tous les véhicules à moteur, des deux-roues aux transports en commun. Une zone 30 est facilement reconnaissable grâce à la signalisation présente, signalétique et marquages au sol, aux entrées et aux sorties.

### Des contrôles de vitesse

Un programme de limitation de la vitesse à 30 km/h est en cours de déploiement dans de nombreuses rues de Sedan afin d'améliorer la sécurité routière. Ce dispositif sera prochainement complété par la création de nouvelles zones 30 dans certains quartiers où des vitesses excessives ont été signalées par les habitants.

Dernièrement, une campagne de contrôle de vitesse et de sensibilisation sur les axes les plus fréquentés a été menée par la police municipale. Les premiers résultats sont encourageants avec 75% des automobilistes qui respectent cette limitation. Un rappel à la réglementation a été réalisé pour chaque automobiliste en infraction.

À l'issue de cette campagne préventive, des contrôles seront fréquents avec, cette fois, une verbalisation de tous les automobilistes qui ne respectent pas la limitation de vitesse.



Les zones 30 sont mises en place dans des espaces comportant de fortes densités de piétons et d'autres usagers vulnérables, comme près d'écoles, d'arrêts de bus ou de rues commerçantes. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes (sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police).

Depuis janvier 2025, ces zones 30 ont été mises en place sur plusieurs axes de la ville de Sedan, soit près de 130 voies de circulation.

### Les zones de rencontre (ou zone 20)

Crées en 2008, les piétons sont autorisés dans ces zones à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. En agglomération, ces zones de rencontre cherchent à faire cohabiter de manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules, mais également à permettre le développement de la vie locale. Toutes les chaussées sont à double-sens pour les cyclistes (même dans une rue à sens unique pour les véhicules motorisés !), sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. ■

### Quelle est la distance de freinage à 50 km/heure ?

**La distance d'arrêt (sur route sèche) se calcule à partir de la vitesse en multipliant le chiffre des dizaines par lui-même. Exemple, à 50 km/h, il faut  $(5 \times 5) = 25$  m pour s'arrêter.**

# Quand les cimetières racontent la vie...

Dans ces lieux silencieux, propices à l'introspection et à la transmission, à une époque où tout s'accélère, les cimetières nous invitent à ralentir, à regarder et à comprendre. Ils gardent les traces des vies passées, célèbres ou anonymes, et racontent une histoire collective souvent négligée.

C'est d'ailleurs souvent à cet endroit que commence le devoir de mémoire : dans le calme d'une allée, devant une stèle gravée au nom oublié. Pour un biographe, les cimetières deviennent alors le point de départ d'une véritable enquête historique et familiale. Ils peuvent devenir des sanctuaires personnels, des espaces où les gens se sentent suffisamment en sécurité pour laisser les souvenirs remonter à la surface, traiter les émotions et redécouvrir un sentiment de connexion avec leurs proches.

Contrairement à l'idée reçue selon laquelle les morts n'ont plus rien à dire, les cimetières regorgent d'informations. Chaque tombe ancienne devient une archive et révèle des fragments de vie de nos défunts. En effet, ces sépultures livrent à qui sait lire les pierres :

- des inscriptions avec des noms, des dates, des liens familiaux, des professions ou des hommages qui permettent de reconstituer une histoire familiale ;

- des symboles funéraires qui traduisent une appartenance religieuse ou philosophique.

On compte cinq cimetières à Sedan : cimetière Saint-Charles, de Torcy, de Frénois, et ceux catholique et protestant du Fond de Givonne.

## Le cimetière Saint-Charles

Tout conflit confondu, Première ou Seconde Guerre mondiale, guerre de 1870, le carré militaire accueille : 947 militaires français et victimes civiles "Morts pour la France", 113 Belges civils morts pour la patrie, 51 Britanniques, 372 Russes et 8 Roumains. Dans le carré juif situé en contrebas du cimetière principal, se dresse un monument à la mémoire des victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Il y a bien sûr, avec le monument aux morts allemands, le souvenir de la présence de la nécropole. La présence de ces différentes nationalités fait du cimetière Saint-Charles un lieu de mémoire partagé. ■

## Voir le cimetière autrement

Chaque année, le service patrimoine de la ville de Sedan organise au mois de mai, le Printemps des cimetières pour découvrir la faune, la flore, la biodiversité mais également le patrimoine historique. Des visites guidées à la nuit tombée, à la lumière d'une lampe torche permettent également de percevoir les lieux autrement.

## Pourquoi le chrysanthème ?

La présence du chrysanthème dans les cimetières date de 1919, quand un an après la fin de la Grande Guerre, Georges Clémenceau, alors président du Conseil, appelle les Français à fleurir les tombes des soldats tombés au front. Les chrysanthèmes, associés à la date de l'Armistice du 11 novembre 1918, s'imposent peu à peu comme la fleur de la fête des morts. Si en France, le chrysanthème est associé à la Toussaint, en Chine, il est un symbole de bonheur et de vitalité. En Orient, il est le symbole de l'immortalité et de la longévité, et en Australie, c'est la fleur de la fête des mères !

## Êtes-vous un taphophile ?

Du grec, taphos : tombe, et philie : amour, ce mot désigne les personnes qui aiment passer du temps dans les cimetières près des sépultures, que ce soit pour les contempler, les étudier ou encore les photographier, qu'il s'agisse de leur histoire, de leur architecture ou encore de leur atmosphère singulière. Les cimetières sont souvent considérés comme des lieux de paix, souvent décrits comme des lieux de repos et de sérénité.



## Le "bon docteur noir"

Christopher James Davis, né dans l'île de la Barbade en 1842, meurt à 28 ans, le 27 novembre 1870 à Noyers-Pont-Maugis près de Sedan. Jeune interne dans un hôpital londonien, il se porte volontaire en août 1870 pour soigner les blessés pendant la bataille de Sedan. Connu de tous comme le « bon docteur noir » de par son dévouement, il meurt de la variole, maladie contractée auprès de patients dans son action humanitaire. Il participe également à l'organisation de soupes populaires, et soignera aussi des blessés allemands. Enterré au fond de Givonne dans le cimetière protestant, une importante foule sedanaise suivit ses obsèques, ainsi que le maire de Sedan et des représentants des deux armées ennemies.

## Horaires d'ouverture des cimetières à Sedan

- Du 2 novembre au 28 février : de 8h à 17h
- Du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> novembre : de 8h à 19h

# Société mixte de tir

## Une tradition de performances



**La société mixte de tir de Sedan poursuit sa belle aventure, commencée il y a plus d'un siècle et émaillée de nombreuses performances nationales et internationales.**

**N**ée en 1868, ce qui en fait l'une des plus anciennes associations sedanaises, la société mixte de tir de Sedan (SMTS) s'est appelée ainsi car elle regroupait à l'origine des tireurs civils et militaires. Aujourd'hui, cette mixité se décline au masculin et au féminin puisque sur les 120 licenciés que compte le club, un tiers sont des femmes. Et ce ne sont pas les moins titrées puisque l'on compte parmi elles, la jeune Manon Herbulot qui, à 18 ans seulement, a participé aux Jeux Olympiques de Paris 2024 et vient de décrocher le titre de championne d'Europe en équipe mixte juniors.

*"Cette année, nous avons trois sportifs de haut niveau", se réjouit Samuel Herbulot, à la tête du club depuis six ans. "Outre Manon, qui a participé en septembre à la coupe du monde en Chine, nous avons deux nouvelles recrues : un junior, Keryall Berthonneau, qui vient d'intégrer l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP), et un senior, Luca Sampedro, qui est au Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Strasbourg".*

### Des locaux rénovés

Des compétiteurs qui perpétuent une tradition de performance puisque la SMTS est l'un des rares clubs français, sinon le seul, à avoir eu dans ses rangs trois tireurs olympiques. Avant Manon Herbulot en effet, Michel Fontaine avait fait briller les couleurs du club aux Jeux Olympiques de Munich, en 1972, et avant lui, Jean-Luc Loret avait été sélectionné pour les JO de Mexico, en 1968.

De quoi motiver les licenciés du club répartis en école de tir (à partir de 8 ans), en groupe Performance (entre 13 et 17 ans) et en compétiteurs et

loisirs adultes. D'autant que les conditions d'entraînement ont été optimisées dans le stand de tir Robert Clouet, avec l'achat de cibles électroniques et que de nécessaires travaux ont débuté en automne. Engagés par la Ville, ils consistent majoritairement en un rabaissement du plafond du pas de tir à 10 mètres, ce qui permettra de réaliser des économies de chauffage conséquentes. Un autre chantier est programmé en 2026, qui prévoit l'isolation des murs, un changement de certaines huisseries et l'installation d'un nouveau mode de chauffage.

L'avenir s'annonce donc radieux pour la SMTS qui participera pour la première fois, en 2026, au championnat de France des clubs. ■

### De l'avenue de la Marne au boulevard Marcillet

Au cours de son histoire, la SMTS a connu plusieurs implantations. Le premier stand de tir a vu le jour en 1869, avenue de la Marne, dans un bâtiment qui existe toujours et qui porte sur sa façade l'inscription Société de tir. En 1959, après une période de sommeil de 20 ans, la SMTS est relancée et installe ses stands de tir à 25 mètres et 50 mètres dans les douves, à l'arrière du château fort. Il faudra ensuite attendre 1991 pour que le club s'installe boulevard Marcillet, à l'emplacement de l'ancienne auberge de jeunesse, avec des installations de qualité comprenant notamment 15 pas de tir 10 mètres / air comprimé, 15 pas de tir 25 mètres / armes de poing et 15 pas de tir 50 mètres / carabine ou pistolet.

## des atouts pour être raisonnablement ambitieux



Daniel Guérin (à gauche) et Teddy Pellerin.

### Recrutement, terrains synthétiques et objectifs pour la saison : on fait le point avec Daniel Guérin, président, et Teddy Pellerin, manager du CSSA.

**Sedan Mag : Comment s'est faite votre politique de recrutement ?**

**Teddy Pellerin :** "Notre politique de recrutement s'est faite avec l'idée de construire une équipe compétitive, mais surtout une équipe capable de jouer au niveau supérieur, c'est-à-dire de cibler des joueurs ayant un potentiel minimum pour jouer en National 3. Vu la compétitivité de plusieurs autres équipes de R1, on a souhaité aussi se renforcer sur le plan offensif. Et puis nous avons recherché des joueurs pouvant répondre à l'esprit que le club veut véhiculer".

**S.M : Justement, quelles qualités recherchées pour jouer à Sedan ?**

**T.P. :** "L'humilité, le travail et la générosité sur et en dehors du terrain. Il faut que les joueurs comprennent que le club a une histoire, ce

qui en fait un club à part, notamment en raison de la ferveur et de la fidélité des supporters. Et cette ferveur, c'est un élément qui compte énormément pour attirer des joueurs à Sedan."

**S.M : Les terrains synthétiques, un plus pour le club ?**

**T.P. :** "C'est une grande satisfaction pour nous d'avoir récupéré le stade Charlot et nous avons hâte de pouvoir nous entraîner sur le terrain d'Albeau. Lorsque le deuxième terrain à Albeau sera achevé, nous pourrons dire que nous avons les infrastructures idéales pour poursuivre notre projet".

**Daniel Guérin :** "Il faut souligner la réactivité de la ville de Sedan pour la réalisation de ces terrains. Pour nous, c'était vital !"

**S.M : Qu'en est-il de l'avenir du président ?**

**D.G. :** "Je cherche toujours un successeur, mais, même quand j'aurai passé la main, je resterai au sein du club. J'ai un mandat d'administrateur qui court jusqu'à fin 2026."

**T.P. :** "Le souhait du club est que le président reste avec nous pour la qualité qu'il a de savoir rassembler les gens et qu'il a su démontrer lors de la phase cruciale où le club était au bord du précipice."

**S.M : Quels sont les objectifs pour la saison ?**

**T.P. :** "Forcément celui de jouer les premiers rôles pour atteindre les barrages qui opposeront les premiers de chaque groupe de R1 et à l'issue desquels deux clubs accéderont à la Nationale 3. Mais nous avons aussi comme objectif de permettre à notre équipe réserve d'accéder à la R2."

## Drapeau vert, carton rouge

### La passion en direct !

Lancée en août 2023, l'association Drapeau vert, carton rouge (DVCR), permet à de très nombreux supporters de regarder les matchs de leur équipe fétiche en direct.

"La qualité des retransmissions s'est nettement améliorée, le premier match, on l'a filmé avec un iPhone", s'amuse Florian Thomas, le vice-président de l'association. Depuis, DVCR a investi dans du matériel semi-professionnel et même dans un camion transformé en car-régie grâce à des copains menuisier et électricien. "L'an dernier, dans le cadre du dispositif Invest Asso, nous avons pu bénéficier d'une subvention de 8 000 € de la Région, mais aussi de ville de Sedan pour l'achat du camion", souligne le vice-président de DVCR.

### Financement participatif

Drapeau vert, carton rouge a également ouvert un financement participatif sur Internet. Et témoin de l'incroyable engouement que suscite



L'association est présente à chaque match du CSSA.

toujours le CSSA, plus de 500 supporters et près d'une quarantaine d'entreprises ont mis la main à la poche !

DVCR qui vient de signer une convention de partenariat avec le CSSA, propose des adhésions à 12, 30 et 50 euros mais tient à conserver la gratuité de la diffusion puisque son unique ambition est de mettre en lumière le club de Sedan.

"Le jour où on nous demandera d'arrêter, on arrêtera. Si on peut permettre ne serait-ce qu'à une seule personne de suivre son club préféré, l'objectif est atteint". Objectif plus qu'atteint puisqu'en moyenne, un match est suivi par 2 000 personnes en simultané.

Association Drapeau vert, carton rouge : [dvcr.fr](http://dvcr.fr) ■

## NOVEMBRE

**29 et 30 novembre**

**EXPOSITION ARMURES**

**Week-end d'ouverture**

12h-18h - musée du château fort - gratuit

Org : Ville de Sedan



**Concert Harmonie Municipale**

16h et 16h45 (durée 30 min)

Galerie des Antiques, Château Fort de Sedan

Org : Harmonie Municipale

## DÉCEMBRE

**Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026**

**Du 1<sup>er</sup> au 5 décembre**

**La Gym Volontaire Sedanaise participe au Téléthon**

Dégustation de crêpes, loterie, vente d'objets

Org : Gym Volontaire Sedanaise

**St Nicolas chez les Nutons - Après-midi récréatifs chez Saint Nicolas Samedi 6 décembre et dimanche 7 décembre**

Accueil de 13h30 à 15h - Rue de La Linette

Org : Union de Quartier du Fond de Givonne - Réservation au 06 47 98 69 61

**Marché de la Saint Nicolas**

**Samedi 6 décembre : 10h à 19h**

**Dimanche 7 décembre : 10h à 18h**

Org : association Les Amis du Château Fort de Sedan

**2 décembre**

**Conférence : Philosophie. Le symbolisme de la terre**

14h30 à 16h30 - Amphithéâtre Pierre Mendès France

Entrée sur inscription préalable

Org : Institut Universitaire du Temps Libre - Université de Reims-Champagne-Ardenne

**Forum des métiers de la santé**

Salle Marcillet

Entrée libre

Org : Mission Locale de l'Arrondissement de Sedan

**Spectacle : "Comment je me suis transformée"**

(théâtre, marionnettes, objets)

18h30 (durée : 55 minutes) - Pôle culturel Calonne

Tarifs : 6€ / 5€, Tout public, dès 7 ans

Org : MJC Calonne

**4 décembre**

**Thé dansant avec l'orchestre**

**Damien BEREZINSKI**

14h30 à 19h - Salle Marcillet - 12€

Avec ou sans réservation (06 08 50 68 23)

Org : MD Organisation

**5 décembre**

**Parade de la Saint Nicolas aux flambeaux**

18h30 - Rue de la Linette - Gratuit

Org : Union de Quartier du Fond de Givonne

**Spectacle : Déesses, je me maquille pour ne pas pleurer**

(Théâtre poétique, récits)

20h30 (durée : 1h15) - Pôle culturel Calonne

Tarifs : 16€ / 12€ / 8€ ou abonnement, Tout public, dès 16 ans

Org : MJC Calonne

**Soirée bien-être au Centre Aquatique**

18h à 20h30 - Centre Aquatique de Sedan

Org : Ardenne Métropole

**Cérémonie de la Journée Nationale d'Homage "aux morts pour la France" guerre d'Algérie et combats du Maroc et de la Tunisie**

Place Nassau

**Défi Solidaire Téléthon : 24h rameur & vélo**

Du vendredi 5 dès 18h au samedi 6 18h - Salle Marcillet

24 heures de sport et de solidarité

Org : Aviron Sedanais

**6 décembre**

**Visite guidée : l'église Saint Charles Borromée**

14h30

Sur inscription : Maison du Patrimoine - 03-24-27-84-85

Org : Ville de Sedan

**Conférence « la guerre de siège en 1870-1871 » au château fort**

De 14h à 18h - Amphithéâtre Pierre Mendès France

Org : SHAS

**Corrida de Sedan**

Départ 20h - Place Crussy

Inscriptions : 10€ sur le dossard.com / 12€ sur place

Org : Cercle Sportif Sedanais



**7 décembre**

**Bourse aux jouets et puériculture**

De 19h à 17h - Maison de quartier Le Lac 15h : venue de Saint Nicolas

Org : association Le Royaume de la fête

**9 décembre**

**Conférence : Andrée Lavieille, artiste, peintre française**

14h30 à 16h30 - Amphithéâtre Pierre Mendès France

Entrée sur inscription préalable

Org : Institut Universitaire du Temps Libre - Université de Reims-Champagne-Ardenne

**Mots du mardi "L'envers du décor (récit, chant et musique)"**

19h - Amphithéâtre Pierre Mendès France

Accès libre sur réservation auprès de la médiathèque au 03 24 29 26 48

Tout public, à partir de 14 ans

Org : MJC Calonne & Médiathèque G.-Delaw

## Musicale Envies - Patchwork musical

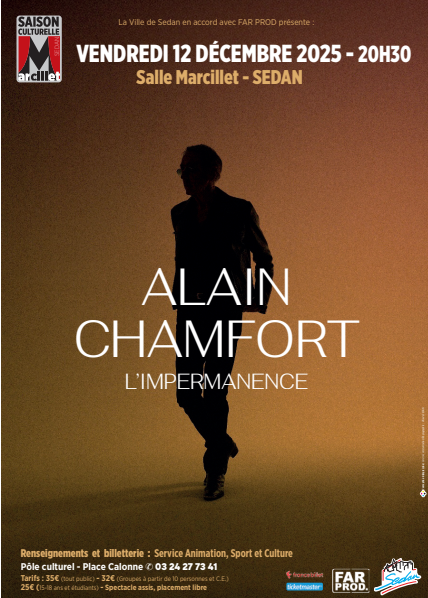
18h - Amphithéâtre Pierre Mendès France - Entrée gratuite

Org : Conservatoire de Musique

## 12 décembre

### SAISON MARCILLET

## Alain Chamfort en concert



20h30 - Salle Marcillet  
Billetterie : Pôle culturel, service animation  
03 24 27 73 41, france billet, ticket master  
Org : Ville de Sedan

## Un Noël à Sedan

Place d'Armes : 12 au 23 décembre  
Place de la Halle : du 12 au 27 décembre  
Parades festives des écoles de danse :  
13 décembre - 18h30  
Org : Ville de Sedan

## 13 décembre

### Loto de Noël des habitants

14h à 19h - Maison de Quartier Le Lac,  
Sur réservation  
Org : Centre Social Le Lac (Café des Habitants)

## Club Razorback - Concerts Sapristi !!

### Triggerfinger

### Last Place Beyond The Sun

20h30 - Pôle culturel Calonne  
Une coproduction Sapristi !! et la MJC Calonne en partenariat avec Flap - le Cabaret Vert et avec le soutien d'Ardenne Métropole, de la Ville de Sedan et de la Région Grand Est.  
Org : MJC Calonne & Sapristi !!

## 14 décembre

### Le Père Noël est un rockeur

17h - Café Chop & Rock - Don de jouets  
Entrée via un cadeau d'une valeur minimale de 8€.  
Org : Sapristi !!

## 16 décembre

### Conférence : Le Népal

14h30 à 16h30 - Amphithéâtre Pierre Mendès France  
Entrée sur inscription  
Org : Institut Universitaire du Temps Libre - Université de Reims-Champagne-Ardenne

### Concert : "Voleurs de chansons"

18h30 - Pôle culturel Calonne  
Tarifs : 6€ / 5€ - Tout public, dès 5 ans  
Org : MJC Calonne

## 17 décembre

### Atelier famille : Lumières de Noël

14h - Maison du Patrimoine  
Places limitées, réservation obligatoire :  
03 24 27 84 85/patrimoine@ville-sedan.fr  
Org : Ville de Sedan et AMATA

## JANVIER

## 10 janvier

### Bike and Run

Départ du château fort - 19h30  
Inscription : ledossard.com  
Org : Team Sedan Triathlon

## 16 janvier au 3 février

### Petit festival des langues bien pendues

18h30 (40 mn) - Pôle culturel Calonne  
Tarifs : 6€/5€ - Tout public, dès 6 ans  
Org : MJC Calonne

### CSSA :

Stade Dugauguez

6 décembre, 18h30 - Sedan vs Epernay

31 janvier, 18h30 - Sedan vs Marnaval



## Les mots croisés de Turenus

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■		■		
3			■	■				■		
4					■					
5						■		■		■
6			■		■					
7		■								■
8			■						■	
9					■			■		
10										

### HORIZONTALEMENT

1. Un endroit très apprécié des Sedanais, surtout l'été (quatre mots). 2. Prénom d'un footballeur yougoslave, disparu en 2022, qui a fait un passage remarqué à Sedan (1972-1974). Genre théâtral. 3. Apprécié les deux sexes. De droite à gauche : vieux loup. Initiales de l'actuel adjoint au commerce. 4. De droite à gauche : celle de Sedan a été construite en 1884 et a été choisie en 2024 pour expérimenter l'installation de tuiles photovoltaïques. Comme le pont dans le nom d'une rue de Sedan. 5. Dans le nom de la devise de Sedan. 6. On le fête quand il est neuf. De droite à gauche : nom d'un duc à l'origine du massacre de Wassy, qui provoqua un afflux massif de réfugiés calvinistes à Sedan. 7. Conséquence d'un essai nucléaire souterrain mené à faible profondeur en 1962, celui de Yucca Flat, dans le Nevada, porte le nom de Sedan, tout comme l'essai nucléaire qui l'a provoqué. 8. Romains. Mouvement de train. 9. Une céréale indispensable pour la fabrication de la

bière à Sedan comme ailleurs. Note. Conjonction. 10. Elles ne peuvent plus être assurées à Sedan depuis mars 2023.

### VERTICALEMENT

1. Celle de Sedan a eu lieu le 6 septembre 1944. 2. Une discipline sportive très bien représentée à Sedan dont l'un des licenciés a obtenu trois médailles d'or aux championnats du monde. Se rendra. 3. Va avec ça. Initiales du conseiller municipal délégué en charge des écoles. Soldat. 4. Initiales d'un ancien défenseur de Sedan, originaire d'Hirson, sélectionné en équipe de France en 1954 lors d'un match contre la Belgique. Sedan n'a pas été épargnée par les trois dernières. 5. Celle de Sedan vient en partie de Haybes. C'est de l'or. 6. Tête d'épingle. Expos. 7. Régulièrement entendu du côté du stade Dugauguez (deux mots). 8. Vieille colère. 9. Dans le nom de la devise de Sedan. Négation. 10. Nom d'une rue de Sedan, qui rejoint la rue de l'Hôtel Massart. Se fait souvent tirer dessus.

# Bienvenue !



## Écodrone *Nettoyage par drone* *Bâtiments - Toitures - Monuments*

**Gérant : Mathieu Molard**

39, avenue Philippoteaux - ☎ 03 52 56 11 26

Ecodrone Sedan

## La Brocante du château

*Antiquités - Brocante - Vintage*

**Gérante :**

**Mélodie Brunson**

18, place de la Halle

☎ 06 88 07 90 34

@brocante\_du\_chateau

✉ labrocanteduchateau@yahoo.com

Brocante du château



## Sedan Spa *Spa - Sauna - Détente - Bien-être*

**Gérant : Max Noizet**

18, rue Thiers ☎ 07 61 77 10 02

Site internet : sedan-spa.fr

Rondes et chic - Sedan spa



## Minky Tattoo *Salon de piercing et de tatouage*

**Gérante : Maeva Brunson**

3, avenue des martyrs de la résistance ☎ 06 75 22 63 27

✉ cminkytattoo08@gmail.com

@minkytattoo Minky Tattoo

## The King Charles

*Salon de thé - Pâtisserie - Speakeasy*



**Gérant : Romaric Chrétien**

18, place d'Armes - ☎ 06 03 69 57 67

## Lulumos

*Artisan cirier*

*Bougies artisanales*

*Objets personnalisés*

**Gérante : Lucie Joos**

22, place de la Halle

☎ 07 62 34 58 54

@lulumosbougies

Lulumos



## Loumiyou *Prêt à porter féminin*

**Gérante : Marylou Sobota**

55, place de la Halle - ☎ 06 37 65 22 38

@loumiyou\_ Loumiyou\_



# Libre expression

Nos chefs d'œuvre sont de retour pour fêter dignement le renouveau de notre ville!

Nos chefs d'œuvre seront de retour ! Voilà une bonne nouvelle ! Mais de quoi parle-t-on ?

Des armures d'apparat de nos princes, de pièces tellement belles qu'elles ont suscité la convoitise, ont été emportées, et exposées loin de nous, participant ainsi à la grandeur et au prestige de la France, à elles seules, moments d'Histoire, expression de beauté et de savoir-faire d'exception. Elles sont de retour à Sedan, et c'est une joie de les voir revenir à la maison. C'est une fierté d'autant plus grande que la ville est à nouveau digne de ces « trésors d'exception », un écrin à la hauteur de leur beauté et de leur valeur.

Sedan s'affiche désormais de nouveau attractive, pimpante et accueillante. Les espaces publics redevenus beaux et agréables font le plein d'animations, de terrasses, et de bons moments partagés.

Le marché bouillonne de vie, de beautés, de couleurs et de saveurs, en cœur de ville. De jolies boutiques font leur réapparition et drainent un flux profitable à tous. Elles participent à égayer le centre, relancent la consommation globale sur la ville, suscitent l'envie, et font du bien au moral. L'implantation du casino avance et démontre l'intérêt que représente notre ville pour les investisseurs. Le cinéma se prépare à grandir en fonctionnalité et en attractivité pour le plaisir de tous. Il s'ouvre ainsi à une plus grande et plus large fréquentation.

Les maisons se vendent très bien, les beaux appartements tout autant faisant la démonstration là encore que vivre à Sedan redevient intéressant et attirant. Les vieux immeubles sont suivis et les propriétaires accompagnés pour assurer leur responsabilité. Les appartements remontent en qualité aidés par la mise en place du permis de louer qui veille à la décence et impose par là même la montée en gamme. Pas à pas, le bâti s'améliore. L'environnement est soigné, le verdissement accentué, les mobilités douces favorisées, la propreté assurée, et la chasse aux irrespectueux engagée.

Les animations très éclectiques proposées font le plein et permettent à chacun de vivre et partager de bons moments, de découvrir ou redécouvrir la ville et le plaisir d'y vivre.

Le programme de voirie se déroule au rythme prévu, le plan « écoles » a démarré et se poursuivra sur quelques années pour le bien-être et le plaisir des enfants, des parents et des professionnels.

Le quartier Résidence Ardenne, à la suite de ceux de Sedan Ouest et du Lac, se prépare à son tour à une mutation importante et bienfaisante pour ses habitants mais aussi pour tous les sedanais qui pourront d'ici quelque temps profiter de ce magnifique balcon de verdure sur la ville... mais chut... encore un peu de patience avant de découvrir le projet retenu... Le 2 décembre, il sera dévoilé, à Paris.

Notre projet de ville tel que construit, se déroule tel que projeté, et dévoile maintenant de manière visible ses bienfaits pour Sedan et ses habitants. Tout est clair, vérifiable : Une ville plus agréable, plus fonctionnelle, plus vivante, mieux équipée, plus attractive. Les chiffres sont là : plus d'enfants dans les écoles, de nouveaux habitants, de nouveaux commerces, des ventes immobilières rapides, des travaux, un hôpital qui se redéveloppe, des professionnels de santé qui s'installent, un taux de fiscalité resté stable comme prévu...

Notre équipe est chaque jour au travail et au contact des habitants, comme toujours depuis son arrivée. La proximité d'un élu ne se résume pas à une campagne municipale qui fait soudainement apparaître des inconnus le samedi sur le marché ou fleurir des visages sur des affiches. Notre ligne de conduite est et reste la même : nous sommes là, chaque jour, au travail, visibles, à l'écoute et les sedanais nous connaissent. Nous restons au travail pour notre ville, celle où nous vivons, celle que nous aimons, passionnément.

**Rachelle LOUIS**  
Groupe 100% Sedan

## Heaume but not sweet home

85 000 € est le coût pour le transfert temporaire jusqu'en septembre 2026 des armures des Princes de Sedan, en provenance du musée des Armées. Avec peut-être une prolongation hypothétique...

Non, la culture n'est pas toujours un formidable vecteur de développement économique. Combien d'emplois ont été créés...?

Quelques bornes du centre-ville se sont faites couronnées par un heaume de chevalier. L'effort est fort joli, mais était-ce indispensable en ces moments difficiles et incertains ?

Les Sedanais veulent surtout que l'on s'occupe de leur sécurité et de leurs soucis du quotidien.

Beaucoup de choses peuvent être faites, même à moindre coût, mais cela suppose de changer radicalement de logiciel.

Mouvement de rue, faute d'annonce (comparée à la publicité du festival d'Houldizy), n'a pas trouvé son public. Urbi & Orbi, au mieux un succès d'estime. Quel fut le nombre de participants ? L'affectation de subventions doit se faire avec une grille comme pour les associations sportives.

Le monde associatif a été matraqué avec -47 % de subventions en euros constants depuis 2008 !

J'ai été profondément déçu par la foire commerciale. L'UCIA ne sait pas se renouveler, il faut donc changer de prestataire et revoir l'intégralité du concept.

La Nuit blanche du premier week-end d'octobre fut composée à 30 % par des expositions déjà existantes arrivant à leur terme... !

Je sens que je vais être également fort désappointé par le marché de Noël. A moins que, miracle à la veille des élections, une véritable féerie ne s'opère... !

Au lieu de s'occuper de vous, la municipalité va permettre à des architectes de s'amuser avec Quartiers de demain sur Résidence-Ardenne.

Pour la gauche, Sedan est un jeu de construction ! Peu importe le devenir des Hommes. L'insécurité, les trafics, les coups de couteaux, les nuisances, la pauvreté. Ils sont dans le déni !

Ils ne s'intéressent pas à vous, ou seulement à 6 mois des élections pour récupérer votre vote !

Sedan n'attend que vous pour réussir ensemble ! Libérez notre ville d'une gauche macroniste endormie, laquelle poursuit ses chimères et ferme les yeux sur TOUS les problèmes récurrents.

**Bertrand BONHOMME**  
Facebook : reussirensemble2026

## Ouvrir les portes pour s'enrichir les uns, les unes et les autres

Quand vous lirez cette page, il ne restera que quelques mois avant mars 2026 où vous aurez la parole et le choix de valider le bilan et le projet de l'équipe sortante, (si elle se représente) ou confier le destin de notre ville à une autre équipe.

Au cours des six dernières années vécues dans l'opposition, notre groupe a fait le choix de disposer de ce temps éloigné du pouvoir décisionnel pour être une force de proposition, veiller sur le fonctionnement de notre instance, proposer des idées et des projets et toujours donner à voir une image positive de la ville auprès des citoyens et des acteurs économiques quand d'autres faisaient le choix de noircir le territoire en dramatisant avec démagogie des problèmes locaux.

Notre contribution à travers ce bulletin municipal est là pour délivrer une information pluraliste et faire admettre la critique sur ce support institutionnel. Nous devons, majorité comme opposition, partager l'amour de notre ville et avoir une vision stratégique de son avenir afin d'éviter que Sedan ne décroche dans les prochaines années.

Dans l'opposition, nous n'avons jamais voté le budget municipal de l'équipe en place car il ne correspondait pas à nos options de campagne même si dans un souci d'équité, nous avons salué la rigueur et la volonté nécessaire de désendettement de la ville pour dégager des marges d'investissement. Nous avons également accompagné et voté les projets structurants porteurs d'avenir pour notre ville (plan école, implantation du futur casino.)

Travailler ensemble, c'est se respecter dans le pluralisme, être exemplaire pour justifier de la confiance des citoyens dans leurs représentants.

Vivre ensemble, c'est prendre en charge et anticiper les problématiques contemporaines en termes de sécurité pour tous, être impitoyable avec les trafiquants en tous genres et faire en sorte que les jeunes se sentent responsables de la vie collective et du bien-être dans notre ville sans discriminations. Vivre ensemble, c'est aussi développer les initiatives proposées par la société civile à travers les associations nombreuses dans notre ville et développer le concept de la démocratie participative.

Vivre ensemble, c'est avoir le souci de la qualité des services et du cadre de vie, prendre les mesures les plus efficaces contre le changement climatique vers une transition écologique non punitive. Vivre ensemble, c'est aussi accompagner les plus fragiles : prise en charge du handicap, des aînés, et des enfants avec une tarification solidaire des cantines scolaires.

Loi des opportunistes qui campent sur une opposition systématique en important localement des débats idéologiques, nous avons fait le choix d'une opposition contributive, responsable et citoyenne pour infléchir chaque fois qu'il le fallait les décisions de la majorité.

Sedan a besoin de mobiliser toutes ses énergies et tous ses talents pour assurer le bien vivre et se projeter dans l'avenir.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année pour vous et vos proches.

**Alain BOZETTI**  
Pour le groupe « changeons de cap »

# SAISON CULTURELLE SEDAN-MARCILLET 2025/2026



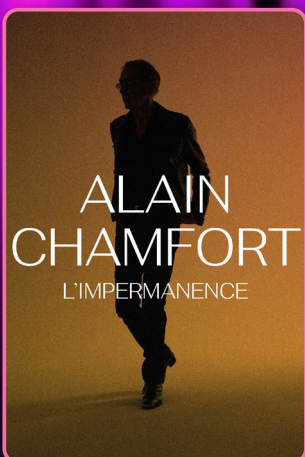
Vendredi 17 octobre 2025  
20h30 - Salle Marcillet



Samedi 1<sup>er</sup> novembre 2025 - 18h  
Dimanche 2 novembre 2025 - 15h  
Pôle Culturel



Dimanche 16 novembre 2025  
16h - Salle Marcillet



Vendredi 12 décembre 2025  
20h30 - Salle Marcillet



Samedi 31 janvier 2026  
20h30 - Salle Marcillet



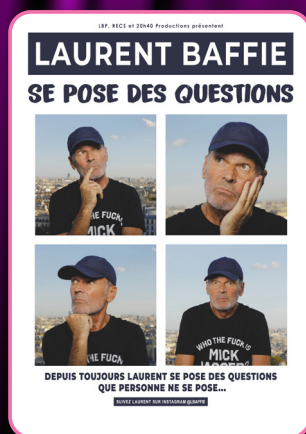
Dimanche 8 février 2026  
16h - Salle Marcillet



Vendredi 27 mars 2026  
20h30 - Pôle Culturel



Dimanche 12 avril 2026  
15h - Salle Marcillet



Vendredi 22 mai 2026  
20h30 - Salle Marcillet

